

AVIS AUX RÉSIDENTS ET AUX PROPRIÉTAIRES

Séance d'information publique Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts – PRIMEAU 2019

Secteur rues Saint-Pierre, Hudon et Fiset

La Ville de Rimouski informe les résidents que, dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), des travaux de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts auront lieu, dans votre secteur. Le contrat a été octroyé le 15 avril 2019, à la firme Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée. La surveillance bureau et chantier de ce projet sera effectuée par la Ville de Rimouski.

Le calendrier préliminaire des travaux annonce que les travaux d'excavation débiteront la semaine du 6 mai 2019 et que le pavage de rue est prévu entre la fin du mois de juillet et le début du mois d'août 2019.

Échéancier des travaux

| <i>Voie publique</i> | <i>Localisation</i> |
|----------------------|---|
| • Rue Saint-Pierre | Entre les rues Fiset et Léonard |
| • Rue Hudon | Au complet |
| • Rue Fiset | Entre Saint-Pierre et le numéro civique 184 |

Séance d'information publique

Afin de vous présenter les différents intervenants et de vous informer du déroulement et de l'échéancier des différentes phases de travaux prévues, la Ville de Rimouski vous invite à une **séance d'information publique qui se tiendra mardi 7 mai 2019 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rimouski, situé au 205, avenue de la Cathédrale.**

Travaux préparatoires

L'entrepreneur débutera la mobilisation de ses équipements et de ses matériaux le 6 mai prochain. Les travaux d'arpentage débiteront cette même semaine. L'entrepreneur procédera également à l'enlèvement du pavage à compter du 6 mai sur la rue Hudon. Toutefois, la rue demeurera « carrossable » durant cette semaine.

Système d'alimentation en eau temporaire

La mise en place du système d'alimentation en eau temporaire fait partie des travaux préparatoires et débutera dans la semaine du 6 mai 2019. Chaque résidence sera raccordée sur le système temporaire quelques jours après la mise en place des conduites temporaires en surface. Un représentant de l'entrepreneur vous rencontrera afin de procéder au raccordement de votre résidence et à la vérification du système temporaire.

Des interventions nécessaires sur le réseau d'eau potable occasionneront des interruptions temporaires. Les résidents du secteur concerné seront informés préalablement par un avis écrit par l'entrepreneur.

Circulation

Dans le cadre de ces travaux, la circulation sera perturbée et la rue sera fermée à la circulation. La signalisation appropriée sera mise en place par l'entrepreneur pour les détours prévus.

La circulation locale sera, dans la mesure du possible, maintenue pour les résidents touchés par les travaux. Toutefois, lorsque les travaux d'excavation pour le remplacement des conduites et les travaux de reconstruction des trottoirs/ bordures se dérouleront devant votre résidence, il vous sera temporairement impossible d'accéder à votre entrée de véhicule. Nous vous conseillons donc de stationner votre automobile dans la partie « carrossable » de votre rue ou dans une rue avoisinante.

Branchement de service

Dans le cadre de ce projet, les branchements de services d'aqueduc et d'égout seront reconstruits jusqu'à l'emprise (limite de votre propriété). Le surveillant de chantier vous rencontrera afin de déterminer l'emplacement de ces branchements. Si vous avez prévu réaliser des travaux de remplacement de votre branchement de service sur votre propriété (travaux hors contrat), **vous devrez obtenir un permis au Service Urbanisme, permis et inspection.**

Dynamitage

Compte tenu de la présence de roc dans le secteur, le recours au dynamitage sera analysé par l'entrepreneur lors des travaux d'excavation. Si tel est le cas, vous serez informé avant le début des travaux de dynamitage.

Livraison du courrier

Postes Canada a été avisé des travaux à venir. Si le mode de livraison doit être modifié durant les travaux, Postes Canada vous en informera par écrit quelques jours à l'avance.

Transport scolaire et transport en commun

La commission scolaire et la Société des transports de Rimouski (Citibus) ont été avisées des travaux à venir, de l'échéancier prévu et des perturbations à la circulation. Au besoin, la commission scolaire communiquera avec vous afin de vous informer du lieu où sera localisé le nouvel arrêt d'autobus scolaire et la Société des transports de Rimouski gèrera la modification des circuits et des arrêts d'autobus.

Collecte des matières résiduelles

Pour les collectes de déchets, de matières recyclables et compostables, nous vous demandons de mettre vos bacs devant votre adresse la veille de la collecte. Des employés de l'entrepreneur sur ce chantier s'assureront de leur ramassage.

Intervenants

Après la séance d'information, vous pourrez communiquer avec nous et avec les responsables cités ci-dessous pour obtenir des renseignements supplémentaires :

Entrepreneur (Les Excavations Léon Chouinard et fils Itée) :

- M. Sébastien Deschênes, surintendant (*réparation des arrières*) : 418 730-5170;
- M. Jean-Yves Castonguay (*alimentation en eau temporaire*) : 418 318-2967.

Surveillant de chantier (Ville de Rimouski) :

- M. Jean-Pierre Dumont, surveillant de chantier : **418 750-9567.**

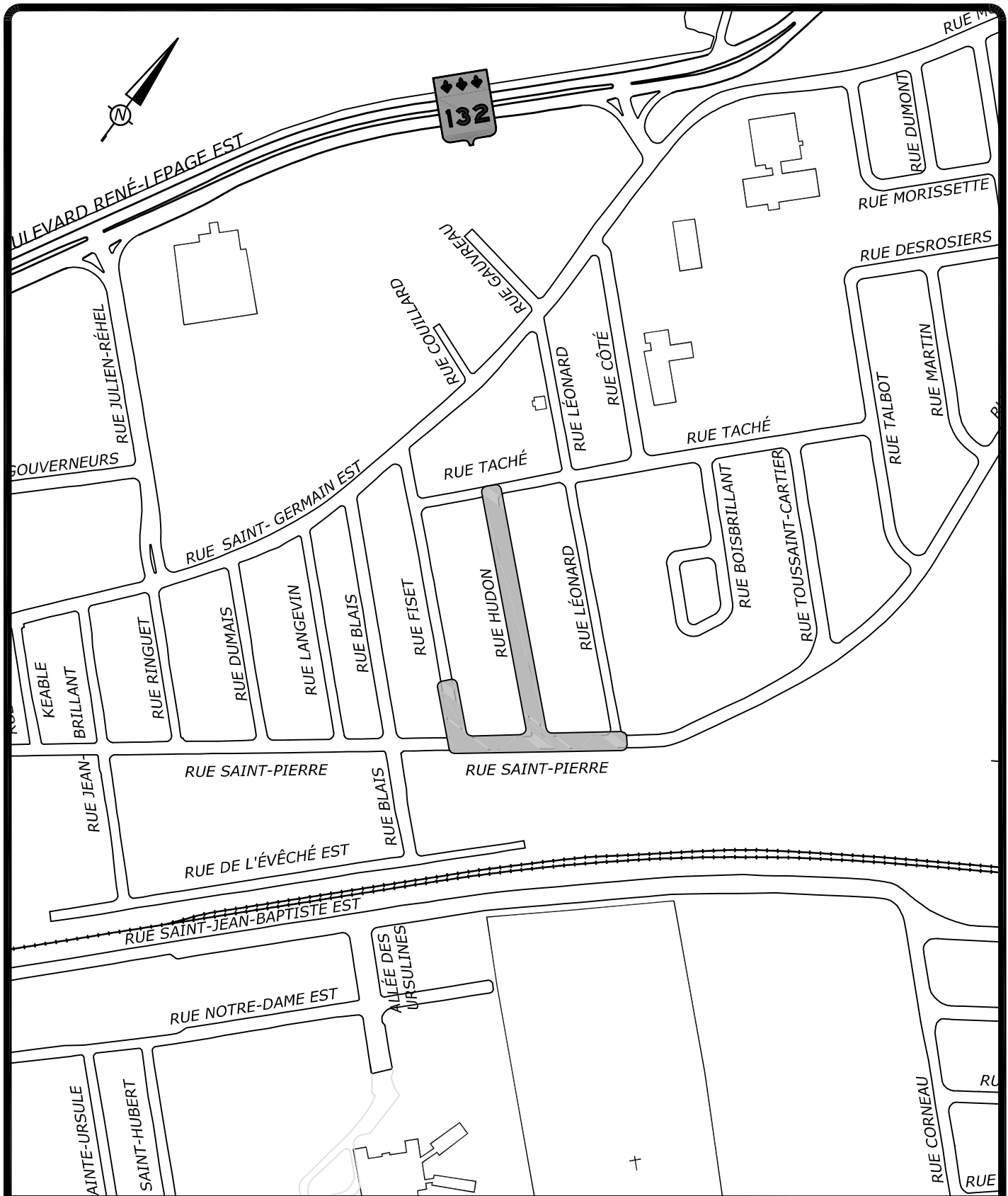
Nous vous invitons à la plus grande prudence et vous remercions de votre collaboration durant la période des travaux.

Vous pouvez communiquer avec nous au 418 724-3134, pour obtenir des renseignements supplémentaires, ou consulter le site de la Ville : www.ville.rimouski.qc.ca/infotravaux pour suivre l'échéancier des travaux.



Anick St-Pierre, ing.
Chargée de projet d'ingénierie

2019-04-29



Ville de
rimouski

SERVICE GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

LOCALISATION DES TRAVAUX

RUES FISET, HUDON
ET SAINT-PIERRE (5782)